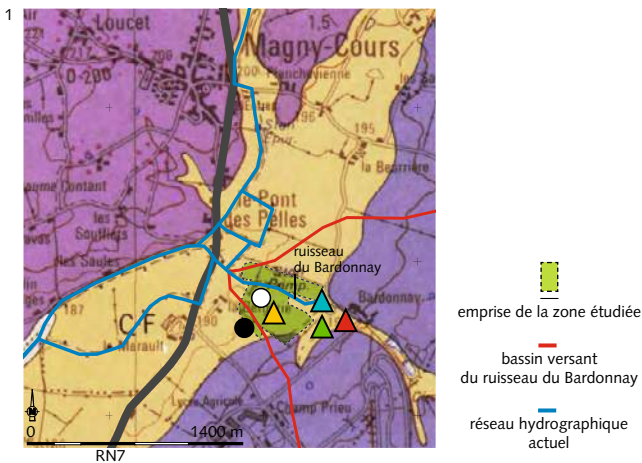


ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE
UN SANCTUAIRE RURAL AUX MARGES DE LA CITÉ
ÉDUENNE, À MAGNY-COURS (NIÈVRE)



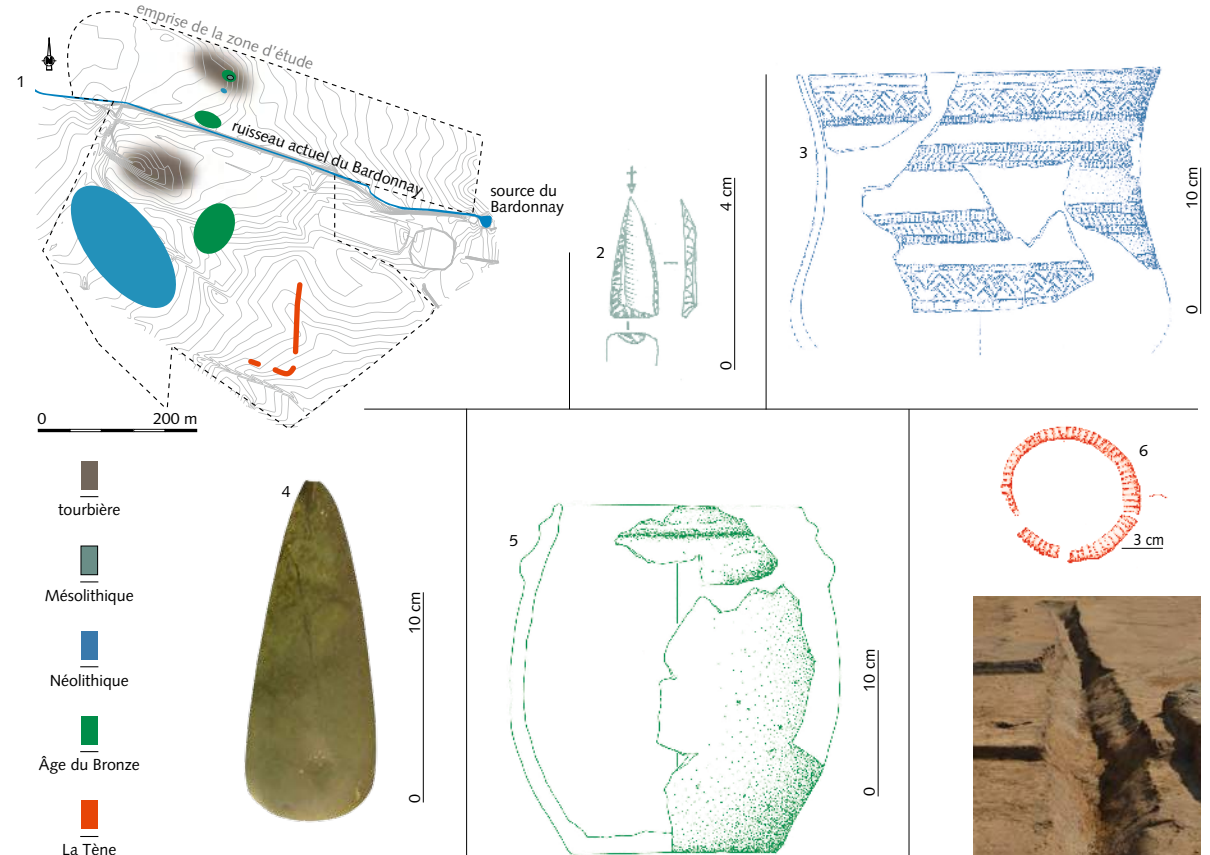
- captage abandonné ; alimentation du ruisseau du Bardonnay
- captage construit en 1986
- ▲ source active et visible sur le cadastre napoléonien
- ▲ source disparue, visible uniquement sur la carte d'état-major de 1840
- ▲ source disparue, visible uniquement sur les photographies aériennes disponibles entre 1950 et 1957
- ▲ source dégagée lors des opérations archéologiques
- marnes beiges (Pliensblachien)
- formations alluviales anciennes (Quaternaire)
- alluvions et colluvions (Quaternaire)
- marmo-calcaire gris (Sinémurien)



UNE DÉCOUVERTE SURPRENANTE À MAGNY-COURS

L'aménagement du Technopôle de Nevers Magny-Cours par Nièvre Aménagement et le conseil général de la Nièvre, à proximité du circuit automobile, a conduit à la mise en œuvre d'une opération archéologique en deux temps. Un diagnostic, mené par l'INRAP sous la responsabilité de Nicolas Tisserand, a été suivi par des fouilles réalisées par le Service d'archéologie préventive du conseil général de l'Allier, dirigées par Gabriel Rocque. Alors que la première opération avait laissé entrevoir la présence d'un sanctuaire antique (I-II^e s. de notre ère), la seconde a conduit à son étude détaillée. La commune de Magny-Cours occupe l'interfluve entre la Loire et l'Allier et le site archéologique est implanté dans un vallon marqué par une légère pente.

Il est traversé par le ruisseau canalisé du Bardonnay qui alimente celui du Pont des Pelles, petit affluent de la rive droite de l'Allier. Les formations géologiques locales bloquent la nappe phréatique sous les niveaux imperméables marmo-calcaires ; une faille géologique ou un captage à travers ces marnes fait jaillir l'eau naturellement. Les cartes anciennes nous renseignent sur le contexte naturel de cette zone entre le milieu du XVIII^e et la fin du XIX^e s. Toutes montrent un paysage marécageux, traversé par un ruisseau où une digue retient un étang au bord duquel un moulin a été installé. La toponymie garde d'ailleurs la mémoire de cet environnement humide comme l'indiquent les lieux-dits actuels de *Pré de la Fontaine* et du *Mareau*.



LES OCCUPATIONS PRÉ ET PROTOHISTORIQUES

Les objets issus des fouilles ont démontré des occupations anciennes de ce secteur remontant au Mésolithique (entre 10 000 et 5 000 av. J.-C.) qui se caractérisent par la découverte d'une industrie lithique avec microlithes (petits outils de pierre taillé utilisés comme armatures). Des objets datant du Néolithique moyen ou final (entre 4 000 et 2 500 av. J.-C.) ont été exhumés dans des colluvions. Le mobilier est assez rare et fragmenté mais atteste d'une implantation humaine. Deux objets sont assez exceptionnels : une hache polie de très belle facture sans trace d'usure et un vase dit campaniforme, à profil sinueux. Ce récipient est similaire à ceux découverts dans des dolmens du midi de la France et de la vallée de la Saône. Il témoigne

de contacts avec les premiers métallurgistes méditerranéens vers 2 300 av. J.-C. Plusieurs zones de rejet de céramiques de l'âge du Bronze ancien (2 200-1 400 av. J.-C.) démontrent la poursuite de l'occupation à cette période. Les vases sont souvent en relief : cordons modelés, lisses ou décorés au doigt, languettes et boutons en relief. Le second âge du Fer, la Tène (500 à 27 av. J.-C.), se définit par une série de fossés formant un probable enclos incomplet. L'un des tronçons a livré des ossements humains éparpillés. Le mobilier archéologique daté de cette période est indigent, à l'exception d'une quinzaine de monnaies et de quelques éléments de parures (bracelets et pendeloques).

1. Localisation des zones de découverte de vestiges antérieurs à l'époque antique. G. Rocque

2. Armature de la fin du Mésolithique, 5 500 av. J.-C., pointe de Sonchamp (silex). J.-M. Portier

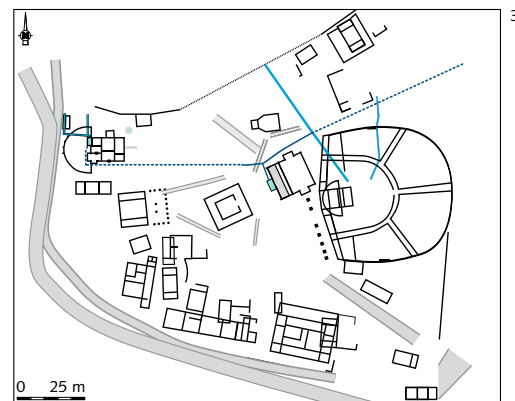
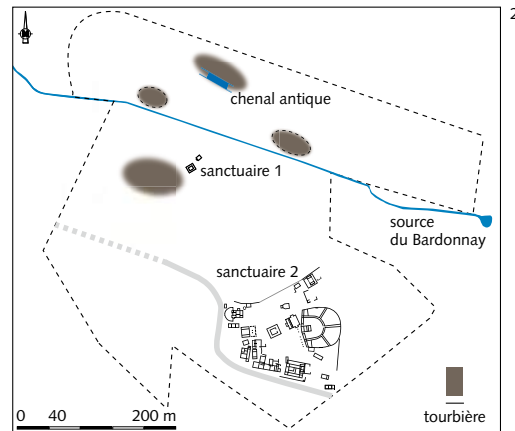
3. Néolithique, vase campaniforme (terre cuite). F. Ducreux, F. Gauchet

4. Néolithique, hache polie au tranchant intact : elle n'a jamais servi et témoigne probablement plus d'une offrande que d'une perte avant utilisation (jadéite). S. Grosfilley

5. Vase de l'âge du Bronze (terre cuite). F. Ducreux, F. Gauchet

6. Parure annulaire du Hallstatt (alliage cuivreux). F. Gauchet

7. La Tène, fossé d'enclos. M. Grall



UN SANCTUAIRE AUX MARGES DE LA CITÉ DES ÉDUENS

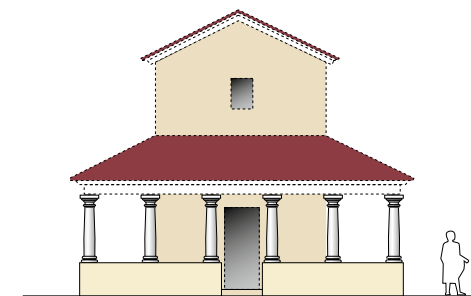
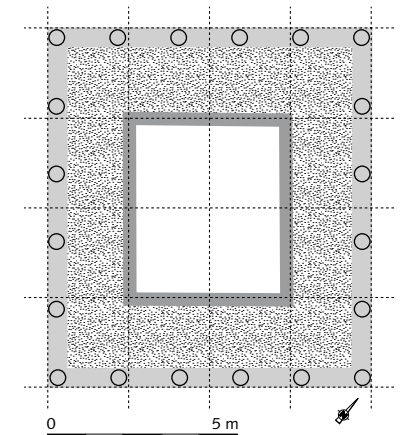
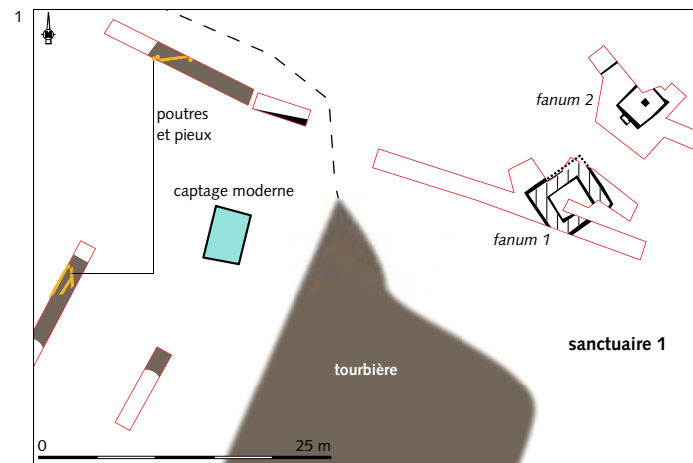
1. Localisation du site dans son contexte antique. D'après Barral, Guillaumet, Nouvel 2000

2. Plan général du site et des sanctuaires. G. Rocque

3. Plan général du sanctuaire 1, toutes phases confondues. Y. Leclerc, G. Rocque

À l'époque gallo-romaine, Magny-Cours se situe en limite du territoire éduen, à proximité de la frontière avec les Bituriges. Notre connaissance archéologique de ce secteur de la cité éduenne reste assez lacunaire bien que trois agglomérations secondaires aient été repérées à *Decetia* (Decize), *Tincomum* (Sancoins) et *Nevirnum* (Nevers). De récentes fouilles préventives ont également révélé plusieurs sites, dont le sanctuaire d'Imphy situé à une dizaine de kilomètres au nord-est de Magny-Cours et une importante *villa* au lieu-dit *Champ-Rabatin*, à 1,5 km à vol d'oiseau du sanctuaire. Avant les dernières interventions archéologiques réalisées de 2012 à 2014, dans le périmètre du

circuit automobile, aucun vestige n'avait été identifié, même si plusieurs d'entre eux étaient perceptibles sur certaines photographies aériennes. Le sanctuaire antique de Magny-Cours connaît plusieurs phases d'occupation et s'organise en différents espaces. De part et d'autre du ruisseau du Bardonnay, quatre zones de tourbes ont été identifiées. Deux sanctuaires ont également été mis au jour. Le sanctuaire 1, au nord, est associé à une tourbière, et n'est connu que par un diagnostic. Le sanctuaire 2, au sud, est situé sur un terrain hors d'eau, et a été intégralement fouillé par l'équipe du Service d'archéologie préventive de l'Allier.



AU NORD, UN SANCTUAIRE ASSOCIÉ À UNE TOURBIÈRE

Le sanctuaire 1, constitué de deux bâtiments (*fanum 1* et *fanum 2*) et d'une zone tourbeuse, se trouve au nord-ouest de la zone diagnostiquée. Il s'agit d'un ensemble cultuel cohérent fréquenté entre 30 av. J.-C. et les années 70 ap. J.-C. Cette zone, qui a bénéficié d'une mise en réserve archéologique, n'est documentée qu'à travers les données naturellement lacunaires du diagnostic.

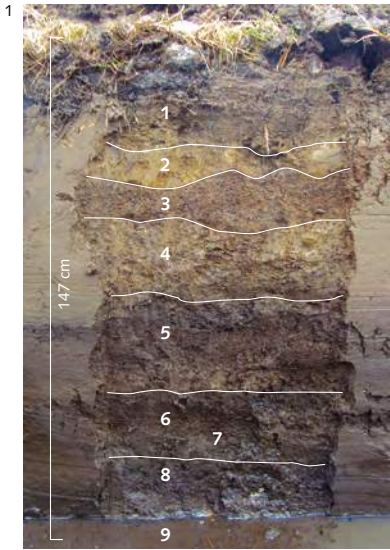
Le *fanum 1* est un temple d'environ 80 m², à plan centré, à *cella** et portique périphérique.** Les murs de la galerie et ceux de la *cella* ne sont pas construits de la même manière, et les différentes caractéristiques permettent d'envisager,

pour la galerie, une maçonnerie supportant une colonnade en pierre (dont un fragment a été retrouvé) et, pour la *cella*, un solin supportant une solide structure en bois à hourdissage.*** Le sol de la galerie est formé d'un *terrazzo* de petites pierres calcaires liées par un mortier. Le plan du *fanum 2* est bien différent du précédent. De forme rectangulaire proche du carré, cette construction couvre une surface d'environ 27 m² : elle est donc trois fois plus petite que le premier temple. Elle ne possède pas à proprement parler de *cella* puisque sa zone centrale est occupée par un radier carré d'environ 0,90 m de côté, peut-être destiné à recevoir une statue et son socle.

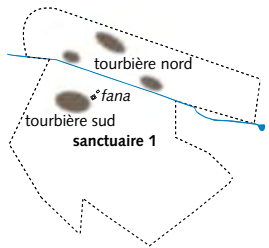
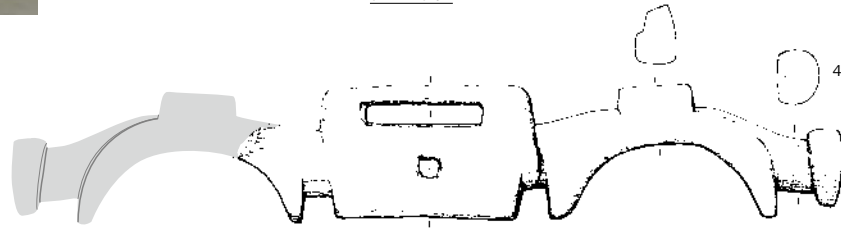
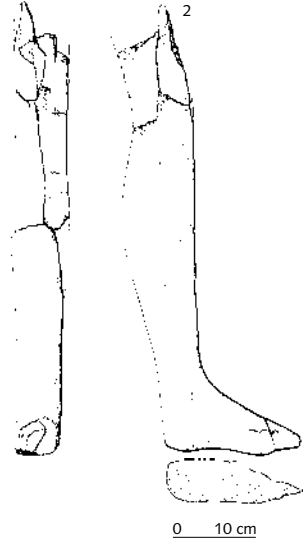
1. Plan d'ensemble du sanctuaire 1. N. Tisserand

2. Hypothèse de restitution en plan et élévation du *fanum 1*. Ch. Gaston

*espace réservé à la divinité.
**espace de déambulation des fidèles.
***remplissage de torchis, entre des pièces de bois, permettant, tout à la fois, de fermer et de former le mur.



1. terre végétale (nombreuses racines)
2. argile compacte jaune-grise (présence de tâches d'oxydation)
3. tourbe brune
4. tourbe très argileuse
5. tourbe brune-noire
6. tourbe brune-noire très argileuse
7. couche avec tuiles (*tegula*), pierres de construction
8. tourbe brune-noire très argileuse
9. tourbe noire ; présence d'un ex-voto, pied et jambe ; (nombreux branchages et racines conservés)



1. Stratigraphie de la zone de tourbes sud. J.-P. Garcia, D. Bonnet, F. Delencre
2. Ex-voto anatomique d'une jambe issu de la zone de tourbes sud (bois). D. Baudais
3. Ex-voto anatomique *in situ* (bois). N. Tisserand
4. Joug antique (bois). D. Baudais

UNE TOURBIÈRE AMÉNAGÉE

Une tourbière est située au sud des *fana*. La base de cette zone humide est marquée par des dépôts riches en matière organique végétale qui témoignent d'une eau stagnante dans un milieu fermé. La présence de pieux, poutres et troncs, en aval de la tourbière, évoque un aménagement construit, par exemple un barrage destiné à retenir l'eau dans cette dépression. Lors du diagnostic, on a constaté la présence d'ex-voto anatomiques dans la tourbière, sans que des fouilles postérieures n'aient pu apporter d'éléments significatifs sur les modalités des dépôts votifs : cependant, ceux-ci renvoient aux exemples déjà célèbres de Chamalières (63) et des sources de la Seine (21). La stratigraphie de la tourbière peut être comparée à celle

des sources de la Seine dont l'analyse géo-archéologique a été récemment revue. Les conditions de sédimentation et de conservation des dépôts sont similaires et la question du dépôt volontaire ou du rejet des bois sculptés est posée. Comme aux sources de la Seine, des aménagements de type barrage ont permis d'assurer une retenue d'eau dans laquelle les offrants déposaient des objets en bois sculptés. Les pieux qui appartiennent certainement à cette retenue sont sans doute contemporains des ex-voto, comme le suggèrent les datations réalisées sur ces fragments de bois. La découverte des ex-voto anatomiques, parmi lesquels deux jambes, confère à la zone humide et au lieu de culte un caractère guérisseur. Un joug en noyer provient également de la tourbière.



UNE TOURBIÈRE NATURELLE

Au nord du ruisseau du Bardonnay ont été découvertes trois zones tourbeuses qui n'étaient associées à aucun vestige construit ; une seule a fait l'objet d'une étude approfondie. Elle s'étend sur environ 2 500 m² pour une épaisseur maximale de près d'un mètre. Selon une série de datations ¹⁴C, sa formation débute entre le IV^e et le II^e s. av. J.-C. et s'achève au VI^e s. de notre ère. L'emplacement du lit du Bardonnay a varié au fil du temps et plusieurs chenaux anciens traversent l'emprise de la fouille. L'un d'eux, inséré dans les niveaux tourbeux, intègre de grandes quantités de racines, troncs, déchets de tailles, planches, fragments d'écorce... ; il est daté de l'époque antique. Parmi tous

ces éléments ligneux, deux statues anthropomorphes ont été mises au jour. Toutes deux sculptées dans du chêne, elles varient entre 0,80 m et 1 m de hauteur. Leur forme rappelle celle des ex-voto de Chamalières (63) ou des sources de la Seine (21). L'étude de ce secteur laisse entrevoir la présence d'une zone boisée, faiblement exploitée à l'époque antique. Située en milieu humide, à proximité immédiate de plusieurs tourbières actives, cette partie du site était peu propice à l'implantation humaine. Cependant, le très grand nombre de déchets liés au travail du bois nous permet d'envisager la présence d'un atelier de taille en lien avec l'activité du sanctuaire.

1. Vue de l'enchevêtrement de bois travaillés et naturels. G. Jaouen

2. Tête de l'une des statues anthropomorphes (bois). G. Rocque

3. Les deux statues anthropomorphes (bois). ArcNucleart

4. Tronc en cours de fouille. G. Jaouen

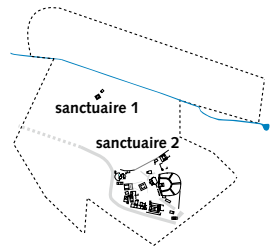




AU SUD, LE SANCTUAIRE 2 À L'APPARENTE INORGANISATION

Dans la partie sud de l'emprise de l'aménagement, un second sanctuaire a été dégagé intégralement. La fouille de tous les vestiges et leur étude révèlent que, malgré une apparente inorganisation, l'espace relève d'un agencement réfléchi, au moins dans ses grandes lignes. Au centre, un ensemble de bâtiments publics est édifié en deux phases. D'est en ouest, se distribuent tout d'abord un théâtre (a) et un grand bâtiment tripartite (b), puis s'ajoutent un bâtiment à double exèdre* (c), une fontaine (d), un *fanum* (e) et des thermes (f) associés à des latrines (g). Autour de ce cœur monumental, une série de sept venelles (h) assure une circulation piétonne entre les édifices. En périphérie, une vingtaine de bâtiments (i) constituent des aires de services, annexes

au sanctuaire (artisanat, commerce, accueil des pèlerins et des prêtres...). Ces édifices sont clairement circonscrits dans un espace de 1,7 ha. Quelques constructions participent à la délimitation du sanctuaire : deux longs murs (j) au nord et à l'est ainsi qu'une voie (k) large de près de 8 m au sud et à l'ouest dont deux états successifs ont pu être identifiés. Aucune trace d'occupation n'a été repérée à l'extérieur de l'aire consacrée. Si une limite *a maxima* est connue, il manque en revanche celle consacrant strictement l'espace sacré du *templum*. Cette organisation complexe des structures doit être nuancée par le phasage et l'état d'arasement très important du site qui ne facilite ni l'interprétation ni la datation des vestiges.

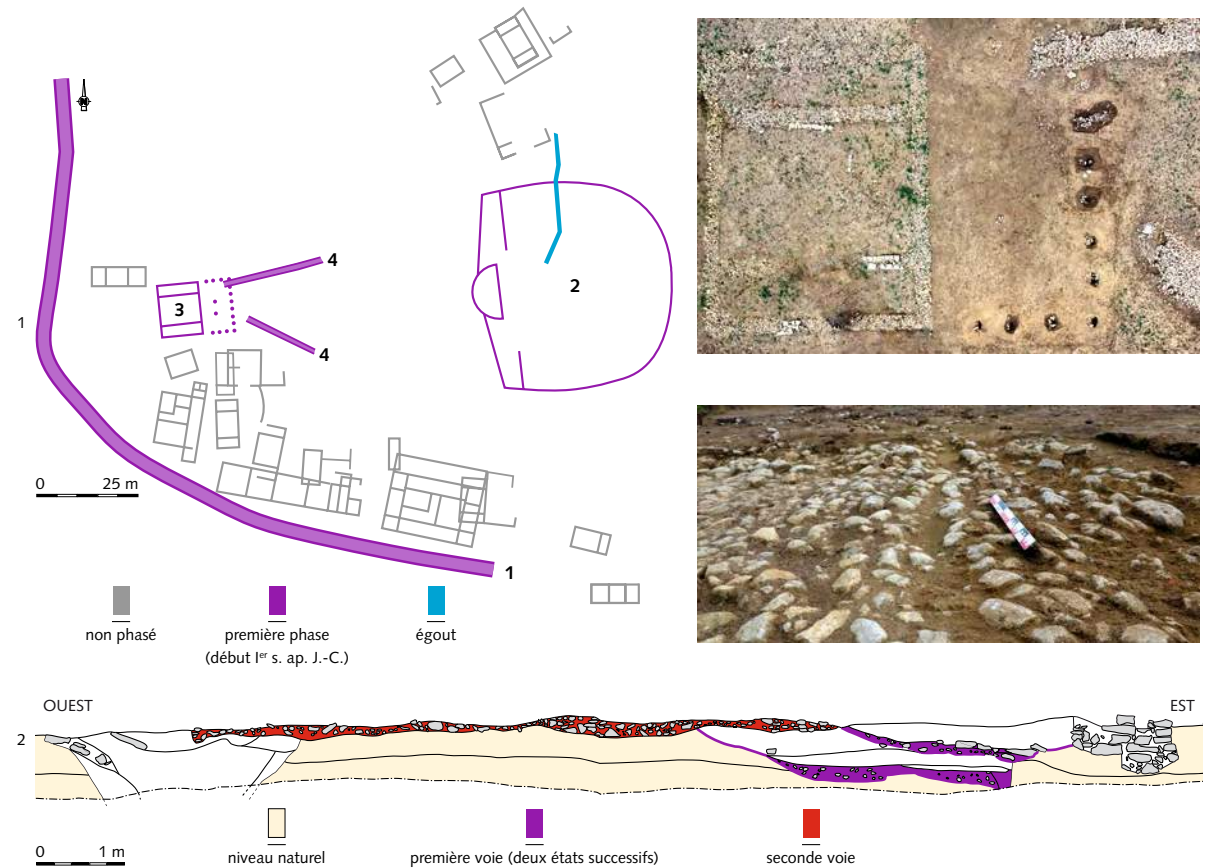


1. Vue aérienne du sanctuaire 2. S. Quattrochi

2. Une des sept venelles, large de 1 m, constituée d'un cailloutis grossier et de bordures de pierres. Y. Pautrat



*pièce faisant saillie d'un mur, souvent munie de bancs, dont aucune trace n'est perceptible à Magny-Cours.



UNE PREMIÈRE PHASE DE CONSTRUCTION À L'ÉPOQUE CLAUDIENNE

La première phase d'aménagement du sanctuaire 2 est datée du début du I^{er} s. de notre ère, avec la construction d'une voie (1) délimitant le site. Celle-ci se compose d'un fin niveau de petites pierres de calcaire blanc installées au fond d'un creusement. Deux édifices sont associés avec certitude à cette première phase : un théâtre (2), qui sera repris par la suite, et un bâtiment tripartite (3). Il ne fait aucun doute que certaines constructions situées dans les zones annexes sont contemporaines. Le bâtiment tripartite se distingue par son orientation et sa superficie de près de 150 m². Il est constitué d'une pièce rectangulaire centrale, flanquée de part et d'autre de bas-côtés. L'ensemble est porté par des fondations dont la profondeur et l'aspect massif sont

surprenants. Ce bâtiment s'ouvre en direction de l'est sur un porche matérialisé, par une série de trous de poteau délimitant un grand appentis de 100 m² dans lequel pénètrent deux venelles (4). L'emplacement de ce bâtiment tripartite au cœur de l'espace sacré, son orientation et l'axe qu'il forme avec le théâtre traduisent une fonction publique. Les deux édifices sont liés par le parallélisme de leurs axes longitudinaux, mais aussi par certaines dimensions communes. La corrélation entre théâtre et temple se rencontre dans d'autres sanctuaires de Gaule où ils sont parfois placés strictement dans le même axe, comme à Avenches et à Augst (Suisse) ou à Ribemont-sur-Ancre (80). Cependant, à Magny-Cours comme à Mandeuire (25), la relation axiale n'est pas toujours stricte.

1. Plan général de la phase claudienne. Y. Leclerc, G. Rocque

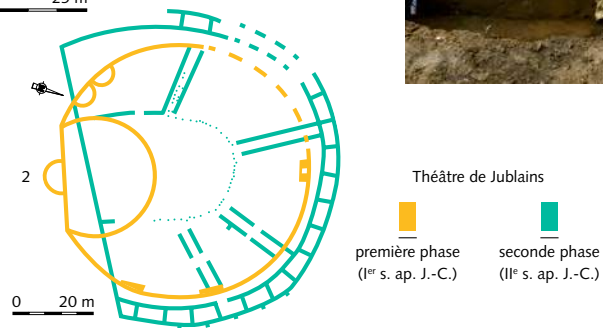
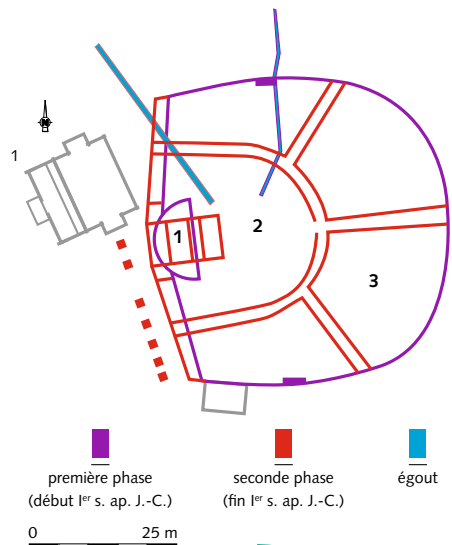
2. Coupe de la voie périphérique. La première, large de 3,60 m, est construite au fond d'un creusement. B. Bazoge, L. Camerini

3. Bâtiment tripartite et venelle pénétrant au sein de l'appentis. S. Quattrochi

4. Voie périphérique présentant une trace d'ornière. Z. Puyfoulhoux

5. Un des seize trous de poteau de l'appentis. K. Dixon





L'ÉVOLUTION DU THÉÂTRE AU I^{er} SIÈCLE

1. Plan du théâtre : deux phases.
G. Rocque

2. Plan du théâtre de Jublains : exemple de scène semi-circulaire.
In J. Naveau 1998, d'après B. Debiën et F. Dumasy-Mathieu

3. Vue en coupe du mur extérieur du théâtre et de l'égout passant dessous. A. Germain

4. Égout de la première phase du théâtre vu depuis l'orchestra.
G. Marrot

*polygone à 12 côtés.

Dans son premier état, le théâtre adopte une forme semi-circulaire légèrement outrepassée d'un diamètre de 52 m. Les estimations réalisées sur la base de 2,5 personnes par mètre carré portent la capacité de l'édifice à environ 3 800 personnes. La contenance du théâtre n'est pas forcément en relation directe avec l'importance de la population locale, le public venant souvent de loin pour assister aux célébrations religieuses. Le théâtre est doté d'une scène (1) semi-circulaire débordant du mur de façade, dispositif que l'on retrouve sur le théâtre de Jublains (53), daté sans beaucoup de précision du I^{er} s. de notre ère. Les accès et les cheminements internes demeurent inconnus. Un égout permettait d'évacuer les eaux de pluie et de ruissellement

piégées dans l'orchestra (2). Les architectes ont constitué, pour monter la *cavea* (3) (emplacement des gradins), de puissants remblais de pierres enfermés dans des murs formant des sortes de caissons. Le plan de ce théâtre, à première vue simple et empirique, s'appuie en réalité sur un remarquable travail de géométrie. Réalisé à l'aide d'une règle non graduée et d'un compas, le tracé utilise quatre carrés inscrits dans un cercle formant un dodécagone, adopté pour la construction des théâtres grecs. Cette forme particulière génère des questions : s'agit-il d'une volonté des commanditaires gallo-romains de se rattacher à la sphère orientale ? L'architecte était-il grec ou, a-t-il simplement utilisé une figure géométrique connue et pratique ?

Après quelques décennies de fonctionnement, l'ensemble du sanctuaire connaît une phase de monumentalisation qui intervient vers la fin du I^{er} s. de notre ère, durant la période flavienne : le *fanum*, le bâtiment à double exèdre lui faisant face, la fontaine et les thermes sont édifiés. Le théâtre est réaménagé tout en reprenant exactement la forme et les dimensions du bâtiment précédent, le mur extérieur est réutilisé. En revanche, un nouveau mur de façade et un nouveau bâtiment de scène sont construits. Celui-ci est de forme rectangulaire très allongée. L'accès aux gradins de la *cavea* (1) se fait par trois vomitoires (2). Le plan de ce nouvel édifice est

très proche de celui du théâtre 1b d'Argentomagus (St-Marcel, 36) construit dans les années 70 de notre ère. À l'intérieur des couloirs de circulation, des niveaux de destruction du bâtiment ont livré quelques rares éléments d'architecture. Deux grandes dalles de calcaire pourraient correspondre à des bancs réservés aux notables. Deux fragments de colonnettes à la base tournée, renseignent sur le décor de cet édifice de spectacle. Un nouvel égout est construit qui permet l'évacuation des eaux jusqu'à l'extérieur de l'espace sacré. Long de plus de 50 m, il s'interrompt au niveau du mur de clôture du sanctuaire, relayé ensuite par un simple fossé.

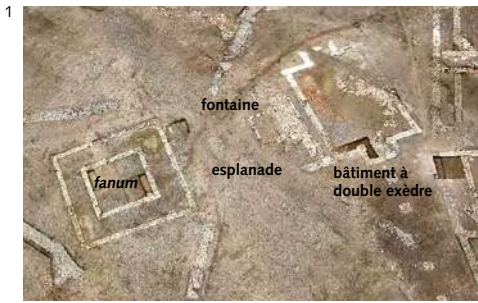
1. Hypothèse de restitution du théâtre. A. Louis

2. Couloir intérieur. La découverte de chaperons au sein de la démolition atteste que cet accès n'était pas couvert. M. Grall

3. Plan général de la phase flavienne. G. Rocque

4. Fragment de colonnette. J. Bruyère



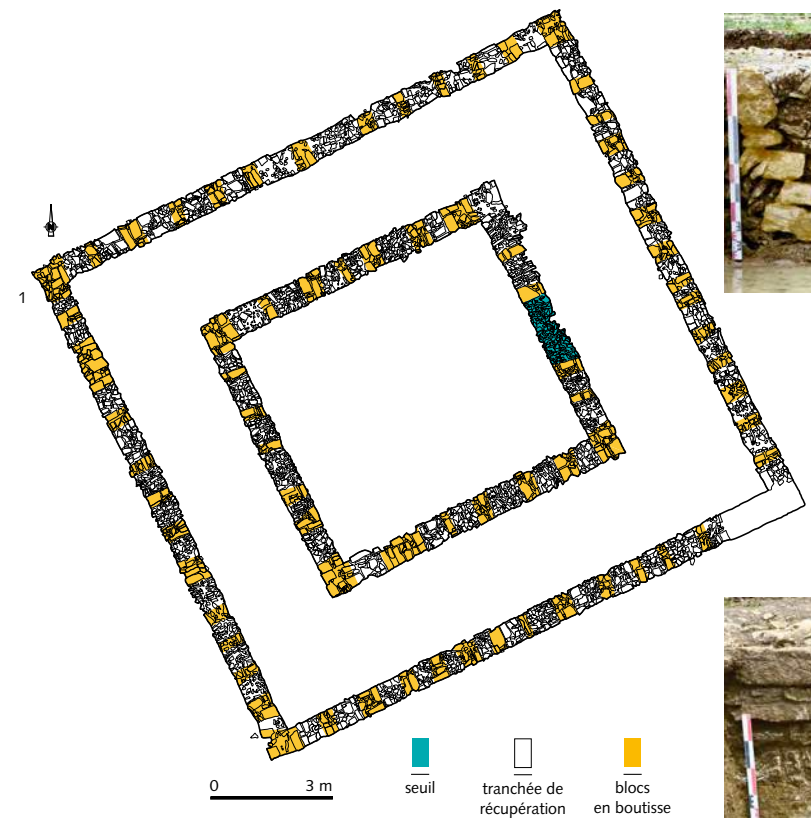


UN SANCTUAIRE ORGANISÉ POUR LA CIRCULATION DES PÉLERINS

1. Vue aérienne. S. Quattrochi
2. Plan général localisant les trois esplanades. Y. Leclerc, G. Rocque
3. Fibule en forme de lapin recouvert d'étain, deux derniers tiers du 1^{er} s. ap. J.-C. S. Grosfilley
4. Quinaire en argent figurant le portrait d'Auguste, frappé en Espagne en 29-27 av. J.-C. S. Grosfilley
5. "Voie sacrée" menant de l'entrée du site jusqu'à l'esplanade du fanum. L. Vallé
6. Fibule à moulurations, recouverte d'étain, premier quart du 1^{er} s. ap. J.-C. S. Grosfilley
7. Fibule de type Nertomarus, 1^{er} s. ap. J.-C. S. Grosfilley

La zone cultuelle s'organise désormais autour d'un temple (*fanum*). De plan à double carré inscrit, il comprend une *cella*, chambre du dieu, entourée d'une galerie périphérique où les pèlerins pouvaient déambuler et prier la divinité. Autour du *fanum*, trois esplanades ont été laissées libres de toute construction. Elles permettaient probablement l'accueil des pèlerins et le déroulement des célébrations religieuses. La première, d'une dimension de 900 m², se situe au nord, entre le *fanum*, les thermes et un probable portique. Aucun vestige notable n'y a été repéré. La seconde, plus vaste (1 600 m²), est délimitée par le *fanum*, le théâtre et les bâtiments annexes au sud. Près d'une centaine d'objets y a été mise

au jour, principalement des fibules et des monnaies. Plusieurs fosses charbonneuses sont peut-être en lien avec des pratiques cultuelles. La voie qui se dirige vers cette esplanade, depuis l'entrée est du sanctuaire, se distingue des autres voies par ses dimensions (4 m de large) et par le soin apporté à son élaboration, le calibrage des pierres notamment. Le dernier espace, le plus petit (environ 200 m²), précède le *fanum*. Il est bordé à l'est par une fontaine. Un puissant massif de pierres, dont seules les fondations sont conservées, est situé à proximité immédiate. Son arasement important rend délicate toute interprétation, mais il pourrait s'agir là des fondations d'un autel. Ainsi, cette petite esplanade peut-elle être interprétée comme le cœur du culte.

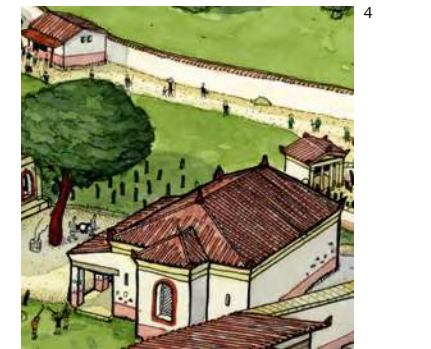
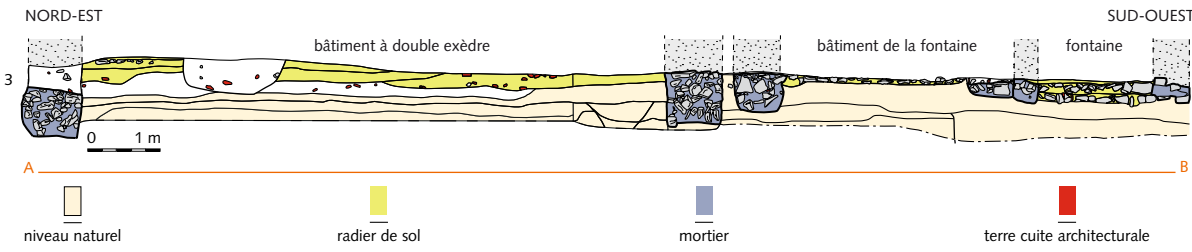
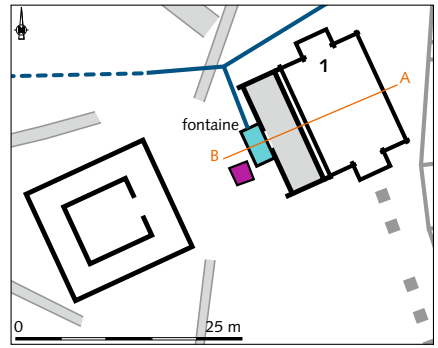


UN FANUM À L'ARCHITECTURE ORIGINALE

Comme la majeure partie des autres bâtiments, le *fanum* est très arasé, puisqu'il n'en reste que les fondations. Celles-ci gardent la trace d'un seuil dans le mur est de la *cella*. En revanche, aucun accès particulier n'est conservé en façade. Aucune occupation antérieure n'a été identifiée dans les grandes tranchées réalisées dans et autour de l'édifice. L'analyse architecturale de ce bâtiment a montré des caractéristiques intéressantes. Les fondations des murs de la *cella* présentent en effet un appareil très particulier puisqu'elles sont constituées, dès la base du mur, de parpaings de moyen module (environ 30 à 40 cm), disposés en boutisse* et décalés à chaque assise, formant ainsi des "caissons" qui structurent un

blocage de petites pierres. Les fondations des murs de la galerie présentent, un appareil plus classique, constitué d'une assise de pierres disposées en hérisson, posée directement sur la roche et portant plusieurs assises de blocs grossièrement taillés et agencés. Le niveau supérieur de la fondation, lorsqu'il est conservé, présente la même organisation de parpaings disposés en boutisse, laissant apparaître sur l'arase un système de caisson similaire à celui de la *cella*. L'analyse des fondations des murs montre ainsi que plusieurs équipes d'ouvriers, aux méthodes de travail différentes, ont œuvré à l'édification de ce bâtiment culturel. On ne sait rien de la divinité honorée ici puisqu'aucune inscription ou fragment de statue n'a été mis au jour.

1. Relevé pierre à pierre du *fanum* avec localisation des caissons. G. Thierry, G. Rocque
 2. Fondations d'un mur de la *cella*. Les pierres jaunes correspondent aux blocs en boutisse. L. Vallé
 3. Fondations d'un mur de la galerie. A. Germain
- *élément de maçonnerie parallélépipédique dont les plus petits côtés constituent le parement de chacune des faces d'un mur. Le parpaing assure la fonction de chaînage (cohésion d'ensemble) de la maçonnerie. S'il traverse le mur, on parle de *boutisse parpaing* ou *traversante*.



UN BÂTIMENT À DOUBLE EXÈDRE, OU BASILIQUE, ...

... ACCOLÉ À UNE FONTAINE

1. Bâtiment à double exèdre en cours de fouille. A. Berthelon
2. Plan du bâtiment à double exèdre, du bâtiment et bassin de la fontaine de la *fanum*. Y. Leclerc et G. Rocque
3. Coupe du bâtiment à double exèdre, du bâtiment et bassin de la fontaine. P. Picq, B. Bazoge, L. Camerini
4. Coupes en sigillée de Gaule du sud, 60-150 (terre cuite). M. Legagneux
5. Cruche à pâte blanche de l'Allier (terre cuite). M. Legagneux

*édifice couvert généralement rectangulaire, destiné, chez les Romains, à des usages publics tels que la justice, le commerce, etc.

Dans l'exact prolongement du *fanum* se trouve un bâtiment à double exèdre dont ne subsistent que de rares lambeaux de sols. Chaque angle, intérieur et extérieur, conserve la trace de contreforts ayant probablement eu des fonctions architecturale et décorative en rythmant les ouvertures des exèdres. Cet édifice, de type basilical, est situé sur l'axe médian du *fanum* dont il adopte l'exacte orientation. Tous deux s'inscrivent strictement dans le même système modulaire : un seul écartement de compas donne la plupart des cotes. Ces mesures de distances liant les deux édifices se font à partir de points axiaux noyés dans l'épaisseur des murs, une fois ceux-ci construits. Cela implique donc

une projection et une implantation de ces deux constructions d'un seul jet, d'une manière strictement contemporaine.

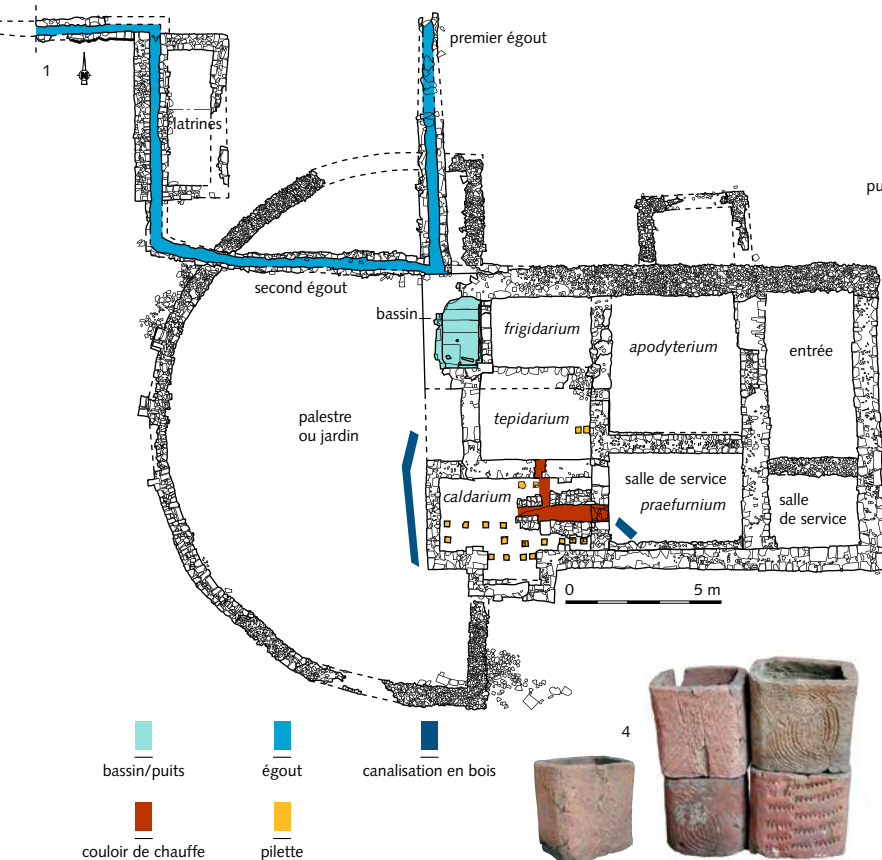
Quoique la fonction du bâtiment à double exèdre reste délicate à préciser, son emplacement, son agencement et le soin apporté à son architecture démontrent qu'il s'agit sans doute là d'un bâtiment public ayant pu servir de lieu de rassemblement. L'étude préliminaire de la céramique vient d'ailleurs conforter cette hypothèse, puisqu'elle fait ressortir un assemblage, dont le corpus est composé à 71 % de vaisselle de table (coupes, gobelets, cruches, mortier en sigillée...) aux dépens de la vaisselle destinée à la cuisine et à la conservation.

Accolée à ce bâtiment et ouvrant vers le *fanum*, une fontaine agrémentait la troisième esplanade où devaient se dérouler les cérémonies religieuses, comme en témoigne la présence à proximité immédiate d'une possible base d'autel. Cette fontaine est composée d'un bassin bordé d'un niveau de circulation inscrit dans un grand bâtiment. Les fondations du bassin rectangulaire sont en pierres calcaires liées par un mortier hydraulique (mélange de chaux et de fragments d'éléments de terres cuites architecturales concassés). Elles entourent un radier de grosses pierres calcaires sur lequel sont posés des petits fragments de calcaire et de tuiles qui devaient eux-mêmes supporter le fond du bassin.

Il ne reste malheureusement aucune trace du revêtement intérieur. Le négatif d'une canalisation qui alimentait la fontaine en eau est encore visible dans la fondation nord. Les traces de cette canalisation sont d'ailleurs encore perceptibles plus au nord. Le long mur auquel s'adosse le bassin s'interrompt sur une longueur de 2,40 m, révélant le négatif d'une structure qui évoque la présence, soit d'une cuve de puisage, soit d'un massif portant des gargouilles à travers lesquelles l'eau jaillissait dans le bassin. Ce bassin est installé en bordure d'un bâtiment de forme rectangulaire, ouvert vers le *fanum*. Le sol situé entre le bassin et le bâtiment à double exèdre correspond à un empierré matérialisant un espace de circulation.

1. Bâtiment à double exèdre et fontaine accolée. S. Quattrochi
2. Radier de fondation en pierre du bassin et, au premier plan, négatif de l'arrivée de la canalisation. M. Grall
3. Vue du bassin (à gauche) et de l'empierré du bordant (à droite). M. Grall
4. Hypothèse de restitution du bâtiment à double exèdre et de la fontaine. A. Louis
5. Fosse de stockage de la chaux, probablement utilisée lors de la construction du bâtiment. M. Grall





DES THERMES ...

La présence de thermes à proximité ou au sein d'un sanctuaire, comme à Magny-Cours, n'est pas un cas unique. En Gaule romaine, plusieurs sont déjà connus : à Alésia (21), à Chassenon (16) ou encore au Vieil-Evreux (27). Si le lien entre thermes et culte n'est pas toujours évident, à Magny-Cours aucune fonction curative ou cultuelle ne peut être attribuée à cet édifice thermal. De structure classique, l'ensemble mesure 130 m², surface doublée par l'adjonction plus tardive d'un jardin, ou palestre, en hémicycle, à l'ouest de l'édifice. Il est constitué de pièces d'eau et de pièces de service. Après avoir pénétré dans les thermes,

le visiteur déposait ses vêtements dans le vestiaire (*apodyterium*). Il passait ensuite dans une salle froide (*frigidarium*), agrémentée d'un bassin recouvert de dalles de marbre. Après le passage par une salle tiède (*tepidarium*), il arrivait au sein du *caldarium*, la salle chaude, où la température pouvait atteindre 50°C. Le système de chauffage était assuré par un foyer (*praeurnium*) situé dans une pièce de service.

L'air chaud se diffusait alors entre les pilettes de briques (hypocauste) qui supportaient le niveau de circulation. La découverte de fragments de *tubuli* (briques creuses) atteste également d'un chauffage le long des murs du *caldarium*.

... ET DES LATRINES

Le bâtiment thermal est le seul à avoir livré des éléments de décoration, comme des enduits peints et des dalles de marbre. Deux types sont recensés : un marbre blanc provenant de carrières situées entre Saint-Léon et Châtelperron (03), et un calcaire marbrier de couleur grise, provenant de carrières situées sur les rives de la Loire à Gilly-sur-Loire (71) et Diou (03). Le bassin du *frigidarium* présente deux états. Le premier est identifié par un fond et des parois en mortier hydraulique sans dallage. Le second se caractérise par un nouveau soubassement servant de support au dallage de marbre, très partiellement conservé *in situ*. Les empreintes des dalles carrées du sol sont d'ailleurs encore

visibles dans le mortier. Il y en avait cinq et demi dans le sens de la longueur et trois dans la largeur. L'eau des thermes était évacuée par un égout dont le tracé initial a été modifié. Le premier se situe dans le prolongement du bassin du *frigidarium* et conduit les eaux usées à environ 8 m au nord de l'édifice thermal. L'égout est bouché lors de l'aménagement du second qui court en direction de l'ouest sur près de 8 m avant de tourner à angle droit et de traverser un petit bâtiment de 5 m², les latrines. À l'époque antique, celles-ci sont publiques, collectives et sont également un lieu de sociabilité. L'évacuation des eaux des thermes sert de chasse d'eau aux latrines.

1. Marbre gris contenant de nombreux fossiles marins (carrières des rives de la Loire). P. Blanc

2. Détail d'un fragment de marbre *in situ* dans le bassin du *frigidarium*. G. Rocque

3. Bassin du *frigidarium* en cours de fouille. Y. Pautrat

4. Les sièges étaient posés à cheval sur l'égout (à gauche). La petite pièce formant les latrines, en avant, devait également recevoir des vasques d'eau propre. M. Labalme

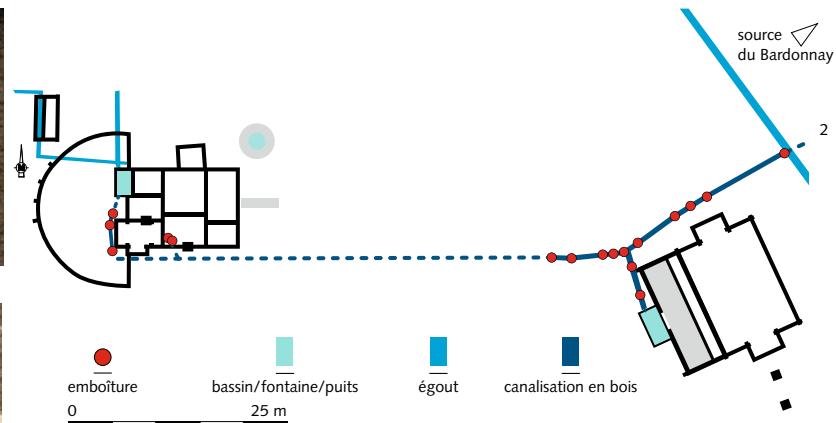
1. Relevé pierre à pierre des thermes et des latrines. G. Thierry et L. Camerini

2. *Caldarium* : hypocauste et canal de chauffe. Y. Leclerc

3. Fragments de *tubuli* trouvés dans les niveaux de démolition du *caldarium*. A. Berthelon

4. Escolives-Sainte-Camille, Le Pré de la Planche : *tubuli* (terre cuite). A. Rousseau-Deslandes

5. Pince à épiler dont chaque branche porte un décor de points incisés sur son pourtour. Cette forme est datée de la deuxième moitié du I^{er} s. et de la première moitié du II^e s. S. Grosfilley



L'ALIMENTATION EN EAU

1. Tuyau en plomb servant de raccordement entre un tronçon en bois et un autre en plomb. Il atteste de l'existence de canalisations en plomb, probablement dans les maçonneries, aujourd'hui disparues. G. Rocque

2. Tracé de la canalisation en bois et emplacement des emboîtures. Y. Leclerc, G. Rocque

3. Emboîtures de canalisation (fer) marquant le tracé du conduit qui a ici traversé une des venelles. A. Germain

4. Cuvelage en bois du puits en cours de fouille et de relevé. G. Rocque

5. Détail de l'agencement des madriers du cuvelage. G. Rocque

*la dendrochronologie est fondée sur le comptage et la caractérisation des cernes de croissance des arbres.

Au sein du sanctuaire, le besoin en eau s'est accru avec la construction des thermes et de la fontaine : on crée alors un réseau de canalisations. Il s'agit de tuyaux en bois dont seules les emboîtures en fer, servant à sceller les pièces de bois et à en assurer l'étanchéité, sont conservées. Leur emplacement révèle un tracé se développant du nord-est vers le sud-ouest et qui tient compte des bâtiments existants. Ainsi, la canalisation principale longe le théâtre et le bâtiment à double exèdre, pour se diriger vers l'édifice thermal. Au niveau du bâtiment à double exèdre, elle présente un embranchement vers le sud qui alimente la fontaine. D'après l'orientation du conduit principal,

la source actuelle du Bardonnay, située à environ 200 m au nord-est, semble avoir été le point de captage. Au nord-est des thermes, un puits profond de 3,10 m complète le dispositif d'accès à l'eau. Dans sa partie haute, un cuvelage en pierres calcaires ménage un espace de puisage d'un diamètre d'1,30 m. À 2,50 m de profondeur, il cède la place à un cuvelage en bois parfaitement conservé. De forme quadrangulaire, il est constitué de deux niveaux de madriers assemblés à mi-bois. Leur datation par dendrochronologie* indique une date d'abattage des arbres postérieure à 104 ap. J.-C. À partir de son abandon, vers la fin du III^e s., il reçoit les gravats provenant des thermes avant que son cuvelage de pierres ne s'effondre.

DES BÂTIMENTS AU SERVICE DES PÈLERINS ET DES PRÊTRES

En périphérie de la zone publique, une vingtaine de bâtiments de taille, d'orientation et de plan très variés, complètent le sanctuaire. Au nord, ils sont dans un état d'arasement extrême. Au sud, l'apparente densité de l'occupation doit être relativisée puisque les bâtiments ne sont pas tous contemporains. On identifie ainsi au moins quatre grandes phases d'occupation. S'il est difficile d'interpréter la fonction exacte de ces constructions, quelques-unes présentent des caractéristiques intéressantes. Six s'organisent selon un plan tripartite, similaire à de nombreuses structures rurales connues dans la région, sans pour autant donner d'informations sur leurs fonctions. Au sud-est, un grand bâtiment de près de 430 m² présente un plan souvent interprété

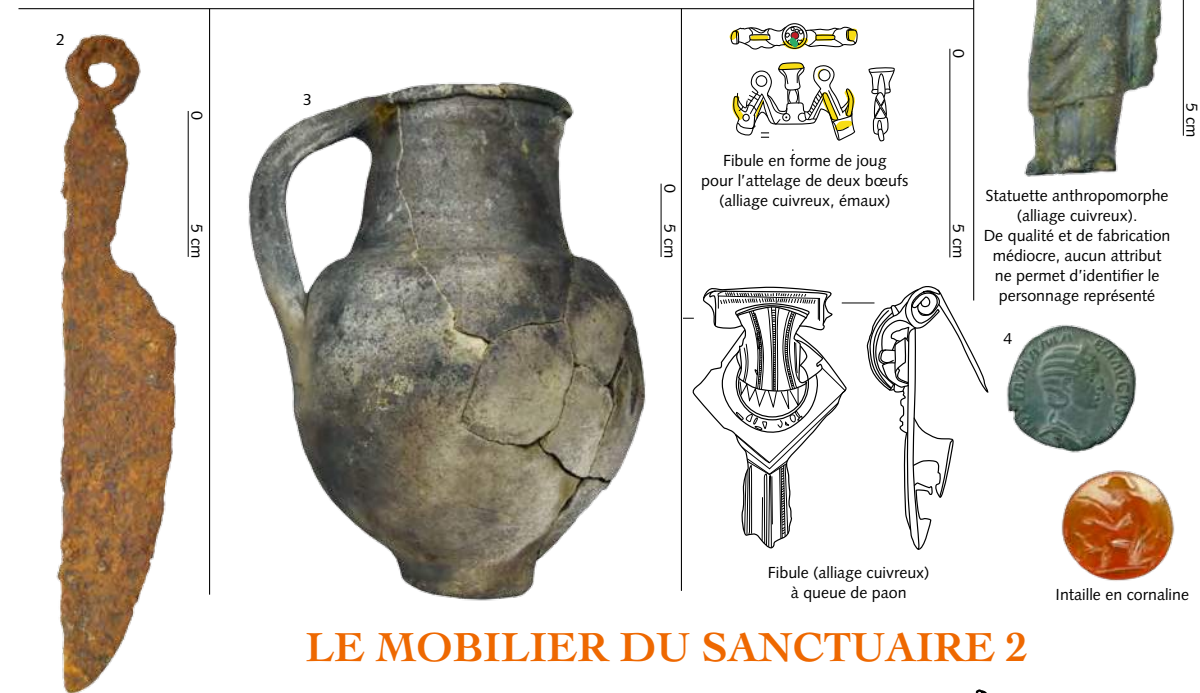
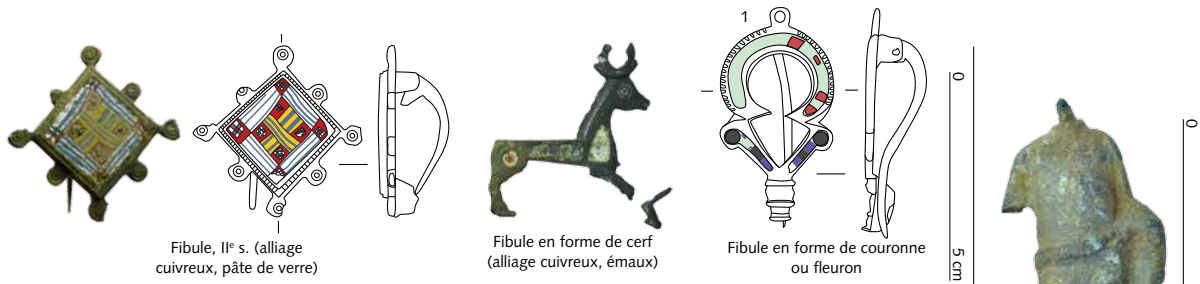
comme *hospitalia* (auberge). Il a connu plusieurs phases d'agrandissement. À proximité de l'entrée, un bâtiment en matériaux périssables n'a conservé que ses sols en terres cuites architecturales (*tegulae* principalement) et en calcaire. Ce premier bâtiment a été ravagé par un incendie avant d'être reconstruit en pierres. L'interprétation de chacune de ces structures reste très délicate, faute de niveaux d'occupation associés sur lesquels on aurait pu retrouver des objets révélateurs de certains types d'activité. En revanche, il semble assuré que ces différents édifices concourent au fonctionnement du sanctuaire (stockage du matériel et du bétail, artisanat, commerce...) et à l'accueil des pèlerins et des prêtres.

1. Plan phasé des bâtiments annexes. L'état d'arasement des bâtiments situés au nord ne permet pas de les dater précisément. Y. Leclerc, G. Rocque

2. Bâtiment tripartite entouré d'une galerie. S. Quattrochi

3. Ensemble de bâtiments annexes au sud. S. Quattrochi

4. Les sols en terres cuites (à gauche) et en dalles calcaires (à droite) fonctionnent avec un bâtiment en matériaux périssables, intégralement détruit par un incendie. Les murs en pierres appartiennent à un bâtiment plus récent. Y. Leclerc



LE MOBILIER DU SANCTUAIRE 2

1. Son ardillon intact et fermé, laisse supposer que cette fibule a été offerte à la divinité.

2. Couteau lié aux activités culinaires. Sa lame large le rend adapté à différentes préparations : découper les viandes, les légumes, hacher ou émincer.

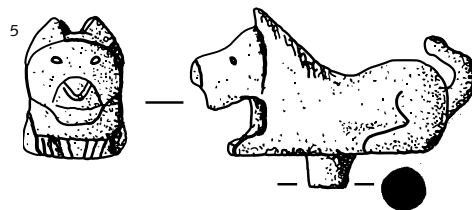
3. Pichet à pâte sombre trouvé dans le puits et servant probablement au puisage de l'eau (terre cuite).

4. Sesterce frappé sous Sévère Alexandre à Rome en 228-230 représentant le portrait de Julia Mamée, sa mère (alliage cuivreux).

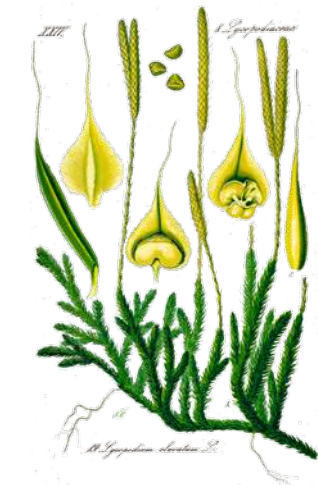
5. Poignée ? (alliage cuivreux).

Dessins : A. Ducreux, M. Garcia
Clichés : S. Grosfilley

L'étude du mobilier issu des fouilles contribue à interpréter ce site comme un sanctuaire. Ainsi, le corpus monétaire est tout à fait similaire à ceux des sanctuaires régionaux (Mandeure, 25...), de même qu'une quarantaine de fibules remarquablement conservées. Sept, retrouvées presque intactes et fermées, peuvent être interprétées comme des offrandes. En dehors de ces fibules, aucun autre objet lié au culte ou ex-voto n'a été identifié sur le site. Enfin, l'ensemble du lot céramique reste assez habituel pour l'époque antique. La vaisselle est principalement constituée de récipients liés à la consommation des aliments et à la cuisine, mais assez peu au stockage ou au transport. D'autres



objets nous renseignent sur les pratiques liées à ce lieu de culte : le petit mobilier a livré des objets domestiques (éléments de décors d'ameublement, clé à platine...), des effets personnels (pinces à épiler, ustensiles de toilette, bijoux...) et les traces d'activités artisanales pratiquées sur le site (petits lingots en or). Les ossements animaux découverts traduisent la nature de l'élevage : bœuf, porc et caprinés sont, comme sur la plupart des sites, les espèces les plus consommées. De la volaille et des animaux sauvages font également partie de l'alimentation.



L'ENVIRONNEMENT PAYSAGER AUTOUR DU SANCTUAIRE

Formis ces objets de la vie quotidienne, l'intérêt majeur du site tient à la conservation d'éléments organiques, piégés dans les tourbières au nord du site. Leur étude, encore en cours, contribue à restituer le paysage et l'environnement du site. Ainsi, le peuplement forestier semble typique d'une zone humide fortement marécageuse où l'aulne domine. L'analyse des pollens et des graines témoigne d'une forte domination de cette essence et des plantes se développant particulièrement en milieux humides (roseaux, lycopodes...). Pourtant cet aspect marécageux est à nuancer avec la découverte d'espèces qui apprécient des sols plus oxygénés. En effet, de nombreux fragments de bois (troncs, branchettes...) indiquent l'importance

du chêne, suivi du frêne et de l'orme.

Il peut paraître surprenant, dans un contexte de sanctuaire, de trouver un environnement apparemment très forestier et fermé.

Cependant, l'aulnaie peut être très locale et ne concerner que les environs immédiats du captage ou des tourbières de bas marais. En dehors de ces zones les plus humides, la végétation montre peut-être un caractère plus "alluvial". Ainsi, chênes, ormes, noisetiers, hêtres, clématites, sureaux noirs, lianes et ronces dessinent un paysage forestier moins humide. Dans le secteur des tourbières, la présence de l'homme semble très peu marquée, si l'on excepte les très nombreux fragments de bois qui gardent des marques de travail (chute de taille, planches, madriers et statues anthropomorphes).



1. Graines de clématite actuelle. *Tanakawho*

2. *Lycopodium clavatum* L., lycopode. O. Wilhelm

3. Statue anthropomorphe in situ (bois). G. Jaouen

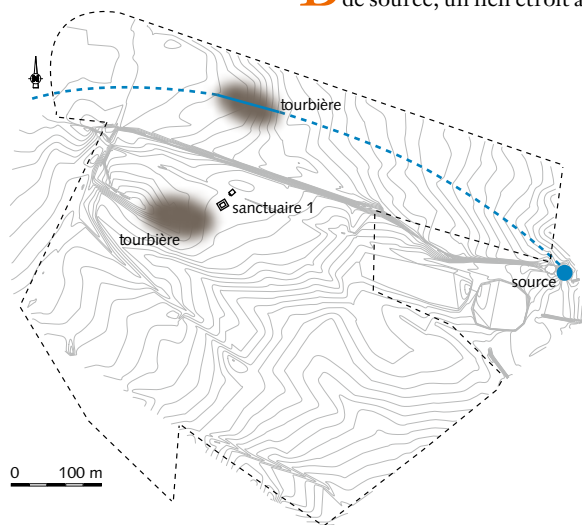
4. Tête de statue anthropomorphe en cours d'étude (bois). G. Rocque

5. Roseau actuel. A. Rousseau-Deslandes

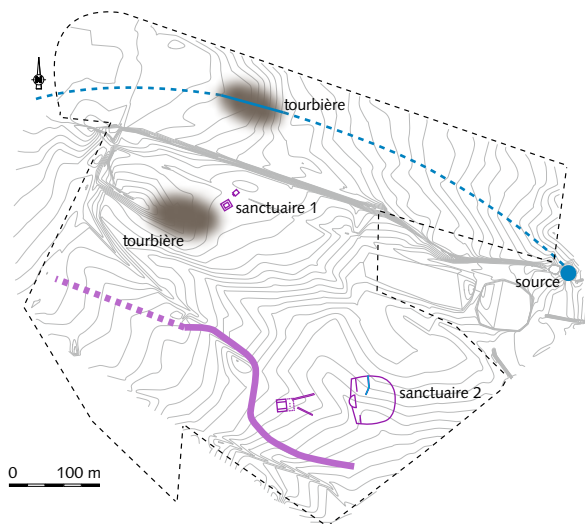
6. Aulne actuel. A. Rousseau-Deslandes

LE RÔLE DE L'EAU DANS LA MONUMENTALISATION

Bien que l'on ne puisse pas qualifier le sanctuaire de Magny-Cours de sanctuaire de source, un lien étroit avec l'eau perdure depuis sa fondation.



Premier ensemble cultuel, le sanctuaire 1, est aménagé dès le dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. Son lien avec l'eau se définit par sa proximité avec une zone tourbeuse. Le culte s'y caractérise notamment par la déposition d'ex-voto anatomiques.



Au cours de la première moitié du I^{er} s. de notre ère, le sanctuaire 1 est complété par un second ensemble sacré, le sanctuaire 2, composé d'un théâtre et d'un probable temple. Ici aucun lien particulier avec l'eau ne semble exister. Cette relation est assurée par le sanctuaire 1 toujours en activité.

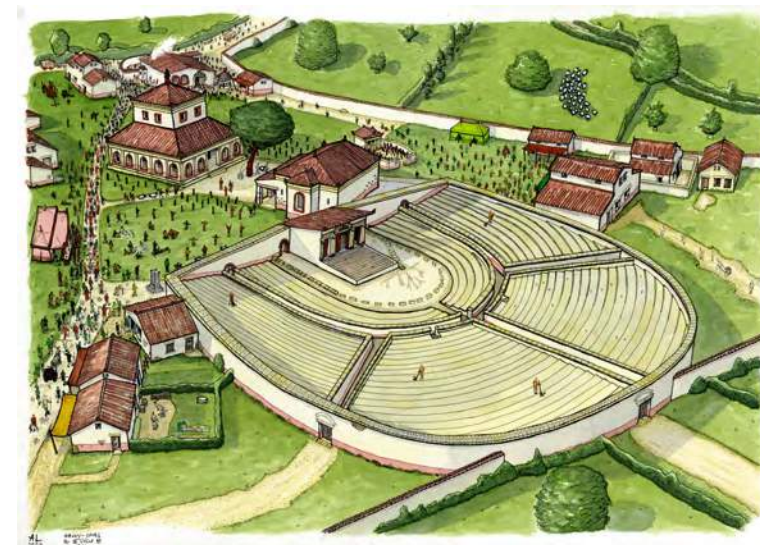
C'est vraisemblablement peu avant l'époque flavienne (deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C.), au moment où le sanctuaire 1 cesse de fonctionner, que le sanctuaire 2 fait l'objet d'un aménagement monumental : construction de thermes, d'un probable lieu de réunion public de type basilical – bâtiment à double exèdre –, d'une fontaine et d'un *fanum*. Cette nouvelle configuration s'appuie sur un lien étroit entre ce dernier et la fontaine qui sont alignés sur le même axe, lequel peut être prolongé jusqu'à la source du Bardonnay. Le temple présente en effet une disposition singulière. L'orientation habituelle, est-ouest, est décalée de 26° vers le nord, pour se tourner vers la source. Le *fanum* s'inscrit ainsi dans un triptyque *fanum*-fontaine-source ; l'eau prend alors une composante architecturale autant que symbolique.

*d'autres sanctuaires présentent cette configuration : à Allonnes (72), Aubigné-Racan (72) ou Alba-la-Romaine (07).



La présence d'un sanctuaire d'importance aux marges de la cité éduenne, dans une zone où peu d'agglomérations sont connues, pose la question de la place de ce lieu de culte au sein de la cité. La voie périphérique du sanctuaire, qui en marque la limite et qui perdure tout au long de l'occupation, se poursuit bien au-delà des limites du sanctuaire et semble se rattacher au réseau routier régional partiellement repris par l'ancien tracé de la RN7. Magny-Cours se trouve d'ailleurs à proximité d'un important axe routier reliant Bourges à Autun et passant par Sancoins. Nos connaissances actuelles de l'environnement proche ne laissent entrevoir aucune agglomération à proximité immédiate. Les rares découvertes réalisées lors d'opérations archéologiques anciennes ou récentes, comme celle de la *villa des Champs-Rabatin*, également sur la commune de Magny-Cours, dessinent un environnement rural peu densément occupé. En attendant d'autres découvertes qui pourraient remettre en cause cette interprétation, Magny-Cours semble donc plutôt se rattacher aux types des sanctuaires ruraux. Bien que le lien avec Autun, chef-lieu de cité, ne puisse être prouvé, le bâtiment basilical et le théâtre permettent d'attribuer au sanctuaire une activité

civique. Au-delà de la dimension religieuse, Magny-Cours semble ainsi posséder une fonction de réunion, de rassemblement qui dépasse le seul cadre local.



Au III^e s., l'Empire romain connaît une grave crise politique, économique, sociale et religieuse. En Gaule, de nombreux sites d'importance sont alors abandonnés. Magny-Cours ne fait pas exception à la règle, et fait même l'objet de récupérations systématiques des matériaux de construction au IV^e s.

1. Table de Peutinger, fac-similé de Conrad Millieri, 1874.

2. Hypothèse de restitution des bâtiments et évocation de la vie au sein du sanctuaire 2. A. Louis



L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le ministère de la Culture et de la Communication, en application du Livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique. Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique dans les domaines de l'archéologie préventive (liée à des travaux d'aménagement) et de la recherche programmée (dont la seule raison est scientifique). Il concourt à la diffusion des résultats auprès de tous les publics. La mise en œuvre de ces missions est confiée

aux Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie) ; à ce titre, elles concourent au financement des recherches. La richesse patrimoniale de la région Bourgogne couvre le million d'années de l'aventure humaine en Europe occidentale.



NIÈVRE AMÉNAGEMENT

Le projet d'extension du Technopôle de Nevers Magny-Cours s'inscrit dans la continuité et participe au renforcement d'une zone existante et emblématique. Créé en 1991 alors que le Circuit accueillait le 1^{er} Grand Prix de France de Formule 1, le Technopôle avait pour

vocation de regrouper des entreprises de haute technologie de l'automobile. Il est composé de vingt-trois entreprises, d'un centre de formation professionnelle, d'un laboratoire de transfert technologique et d'un village d'entreprises. Le conseil général de la Nièvre a confié la réalisation de ce projet d'extension à Nièvre Aménagement, société à vocation opérationnelle au service des collectivités, organismes parapublics ou opérateurs privés.

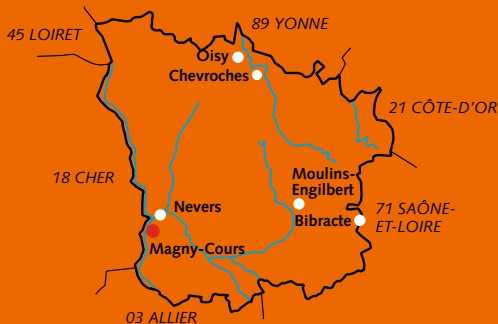


SAPDA

Le Service d'archéologie préventive du département de l'Allier (SAPDA), créé en 2008 est agréé pour la réalisation de diagnostics et de fouilles sur des sites dont les vestiges datent de l'âge du Bronze à nos jours. Une équipe d'une vingtaine d'archéologues et de spécialistes réalise des opérations archéologiques sur l'ensemble du territoire et ses marges, tant en milieu urbain que rural. Réactivité et savoir-faire : le service intervient rapidement sur les chantiers d'aménagement du territoire (projets du Conseil général de l'Allier, d'aménageurs publics et privés). Le SAPDA œuvre également pour la conservation et la valorisation des données qui permettent d'enrichir les connaissances sur le patrimoine local. Différentes actions pédagogiques et culturelles sont mises en place telles que des expositions, des conférences en milieu scolaire et associatif, des visites de chantier de fouille, des publications, et enfin des documentaires vidéo.

INRAP

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs, soit près de 2 000 chantiers par an, en Métropole et dans les DOM. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public.



Maître d'ouvrage :
Nièvre Aménagement

ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE
Publication de la DRAC Bourgogne - Service régional de l'archéologie
39-41 rue Vannerie
21000 Dijon
Tél. : 03 80 68 50 50

Conduite des opérations :
Diagnostic : Nicolas Tisserand / Inrap
Fouille : Gabriel Rocque / Service d'archéologie préventive, conseil général de l'Allier

Textes :
Gabriel Rocque
Nicolas Tisserand
Avec la collaboration de :
Julien Bruyère / SAPDA
Rodrigue Guillon / SAPDA
Gwenaëlle Jaouen / SAPDA
Yann Leclerc / SAPDA

Credit photographique :
Amaury Berthelon / SAPDA
Philippe Blanc
Julien Bruyère
Bernard Debien
Kevin Dixon / SAPDA
Johanne Dubruel / SAPDA
Amandine Germain / SAPDA
Morgan Grall / SAPDA
Sylvain Grosfilley / SAPDA
Gwenaëlle Jaouen
Maud Labalme / SAPDA
Yann Leclerc
Alain Magdeleine
Antoine Mailler / EPCC Bibracte
Gwenaëlle Marrot / SAPDA
Yves Pautrat / SRA-DRAC Bourgogne
Zelda Puyfoulhoux / SAPDA
S. Quattrochi / ballaïde-photo
Gabriel Rocque
Agnès Rousseau-Deslandes
Tanakawho in Wikipedia
Nicolas Tisserand
Laurent Vallé / SAPDA

Plans, relevés :
Benoit Bazoge / SAPDA
Delphine Bonnet / Inrap
BRGM
Laurent Camerini / SAPDA
Françoise Dumasy-Mathieu / Université de Paris I
Florent Delencre / Inrap
Rodrigue Guillon / SAPDA
Jean-Pierre Garcia / Université de Bourgogne / UFR Sciences Vie-Terre-Environnement
Christophe Gaston / Inrap
Yann Leclerc / SAPDA
Pierre Nouvel / Université de Franche-Comté / UMR 6249
Perrine Picq / SAPDA
Gabriel Rocque
Georges Thierry / SAPDA
Nicolas Tisserand

Dessins d'objets et aquarelle :
Dominique Baudais / Inrap
Aurélië Ducreux / SAPDA
Franck Ducreux / Inrap
François Gauchet / Inrap
Magali Garcia / SAPDA
Marion Legagneux / SAPDA
Antoine Louis, USR 3155 IRAA
Jean-Michel Portier / CRARM
O. Wilhelm in Wikipedia

Directeur de collection :
Agnès Rousseau-Deslandes / SRA - DRAC Bourgogne
Maquette : Laurent Jacquy
Graphisme : Céline Henry
Impression : I.C.O imprimérie
ISSN : 1771-6640 - Dijon, 2014

diffusion gratuite ne peut être vendue



Les plaquettes de la collection, éditées antérieurement, sont disponibles sur le site internet de la DRAC à l'adresse suivante : www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-Bourgogne ; sélectionnez l'onglet Ressources documentaires / Publications SRA de la DRAC Bourgogne.